|  |  |
| --- | --- |
|  | **Document C23/114-F** |
| **4 août 2023** |
| **Original: anglais** |
|  |  |

RÉSOLUTION 1416

(adoptée à la quatrième séance plénière)

Éditions de 2024 et 2025 de la Journée mondiale des télécommunications   
et de la société de l'information

Le Conseil de l'UIT,

considérant

la Résolution 68 (Rév. Guadalajara, 2010) de la Conférence de plénipotentiaires, qui invite le Conseil à adopter, pour chaque Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information, un thème particulier sur les principaux problèmes que pose l'évolution de l'environnement des télécommunications/TIC aux pays développés et aux pays en développement,

rappelant

la Résolution 60/252 de l'Assemblée générale des Nations Unies, par laquelle il a été décidé de faire du 17 mai la Journée mondiale de la société de l'information afin de contribuer à sensibiliser l'opinion aux perspectives qu'ouvre l'utilisation de l'Internet et des technologies de l'information et des communications (TIC) dans les domaines économique et social, ainsi qu'aux façons de réduire la fracture numérique,

tenant compte

des propositions soumises par les États Membres en ce qui concerne les thèmes éventuels pour les éditions de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information,

reconnaissant

*a)* que la transformation numérique durable est l'un des buts stratégiques de l'Union approuvés par la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT de 2022[[1]](#footnote-1), en vue d'encourager une utilisation équitable et inclusive des télécommunications/TIC, pour donner aux individus et aux sociétés des moyens d'agir en faveur du développement durable;

*b)* que l'innovation est essentielle pour favoriser le développement durable des télécommunications/TIC et pour réduire la fracture numérique, en vue d'édifier des sociétés plus inclusives et plus équitables;

*c)* que, bien qu'au cours des 25 dernières années, les questions relatives à l'égalité hommes-femmes aient pris une importance croissante dans les travaux de l'UIT, et que le nombre d'initiatives visant à sensibiliser l'opinion et à renforcer la participation des femmes et des jeunes filles au secteur des TIC ait nettement augmenté, l'égalité hommes-femmes dans le secteur des TIC demeure encore aujourd'hui un défi à relever pour que l'UIT puisse s'acquitter de son mandat consistant à étendre les avantages des nouvelles technologies à tous les habitants de la planète,

décide

1 que le thème retenu pour l'édition de 2024 de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information sera "L'innovation numérique au service du développement durable"; et

2 que le thème retenu pour l'édition de 2025 de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information sera "L'égalité hommes-femmes dans la transformation numérique".

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. [Résolution 71](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts-2023/RES-071-F.pdf) (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires. [↑](#footnote-ref-1)